

## Termes de Référence

# ACTUALISATION PARTICIPATIVE DE L'OFFRE D'APPUI DU RESEAU DES ESPACES VOLONTARIATS (REV)

*TdR pour AMI Consultant*

## Sommaire des termes de référence

### Table des matières

<b>I. Eléments de contexte et de justification .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1) Le réseau des Espaces Volontariats, instrument de valeur ajoutée incontournable de France Volontaires.....</b>	<b>3</b>
<b>1.2) Un enjeu d'actualisation, de lisibilité et de cohérence de l'offre des Espaces Volontariats.....</b>	<b>4</b>
<b>II. L'actualisation de l'offre d'appui et d'accompagnement des EVs.....</b>	<b>5</b>
<b>2.1) Objectifs et résultats attendus.....</b>	<b>5</b>
<b>Objectif .....</b>	<b>5</b>
<b>Résultats attendus .....</b>	<b>5</b>
<b>Questionnements clefs .....</b>	<b>5</b>
<b>2.2) Méthodologie et programme prévisionnel de déroulement.....</b>	<b>6</b>
<b>2.3) Moyens humains et financier.....</b>	<b>8</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>9</b>
<b>Rappels sur l'historique et le fondements du réseau des Esapces Volontariats.....</b>	<b>10</b>

## I. Éléments de contexte et de justification

### 1.1) Le réseau des Espaces Volontariats, instrument de valeur ajoutée incontournable de France Volontaires

Lancé en 2010 à la création de France Volontaires, le réseau des Espaces Volontariats s'est affirmé comme un levier d'action essentiel pour le développement du Volontariat international d'échange et de solidarité. Véritables ponts entre les acteurs français, les sociétés civiles et les autorités des pays partenaires, les Espaces Volontariats (EVs) contribuent à une plus grande reconnaissance du volontariat international français ainsi qu'au développement d'opportunités d'engagement accessibles, de qualité et réciproques. Les Espaces Volontariats jouent également un rôle d'appui reconnu dans la définition et la mise en œuvre des politiques nationales de volontariat.

Les missions des Espaces Volontariats sont précisées dans la convention constitutive de France Volontaires : *« Ce rôle de plateforme du VIES existe tant en France qu'à l'international, par l'intermédiaire du réseau des Espaces Volontariats (EV). Les EVs sont une spécificité et un point fort du volontariat français. France Volontaires [en] dispose dans les pays accueillant le plus grand nombre de volontaires. Ils sont conçus comme des centres de ressources, qui accompagnent notamment les volontaires ou les candidats au volontariat relevant de dispositifs français : ils assurent ainsi une mission d'accueil des volontaires de tout statut, et sensibilisent activement les publics [hors-dispositifs et] hors-cadre contre les dérives du volontourisme. Facilitant et développant les interactions entre les publics cibles (volontaires, organismes d'envoi, organismes d'accueil), ils peuvent être mobilisés pour faciliter l'identification de nouveaux projets de qualité et le suivi des projets menés par les membres et ils participent à l'organisation des dispositifs de sécurité (en lien avec l'ambassade et les autorités nationales). Les EVs sont également des acteurs incontournables dans la définition de la politique de réciprocité, y compris en identifiant les structures et les bassins d'envoi, et en accompagnant les processus de recrutement de futurs volontaires dans leur pays d'implantation. Ils sont insérés dans le dispositif de l'Etat français dans les pays d'implantation, notamment en lien avec les SCAC (par NDI circulaire en 2018, le MEAE a rappelé aux ambassades que les EV faisaient partie intégrante du dispositif français à l'international) et sont associés aux conseils locaux de développement. »<sup>1</sup>*

Au 1<sup>er</sup> septembre 2023, France Volontaires peut s'appuyer sur 24 EVs<sup>2</sup> répartis dans 5 régions :

- 8 en Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Conakry, Niger, Sénégal et Togo,
- 3 en Afrique centrale et de l'Est : Cameroun, Congo/RDC, et Tchad ;
- 4 en Afrique du Nord et Moyen-Orient : Liban (animé par un Volontaire appui), Maroc, Mauritanie, Tunisie ;
- 2 en Amérique Latine : Equateur et Pérou ;
- 7 en Asie, Océan Indien et Pacifique : Cambodge, Inde, Philippines, Vietnam, Madagascar +2 antennes en à Fidji et au Vanuatu animées par des volontaires appui.

Les capacités des Espaces Volontariats peuvent varier. Ceci s'explique principalement par l'importance des dynamiques de volontariat selon les pays, par l'histoire de FV dans le pays, et également par la capacité de FV à être employeur. Le format le plus courant repose sur une équipe de 3 personnes (Représentant national, chargé d'appui au développement des volontariats, VSI appui). Certains pays sont davantage dotés (un assistant administratif et financier, chargé de suivi des volontaires), alors que dans d'autres cas l'effectif ne compte qu'un VSI en appui.

<sup>1</sup> [Contrat d'Objectifs et de Performance 2022-2024](#) MEAE et FV

<sup>2</sup> Les activités des Espaces Volontariats au Mali et en Haïti ont été suspendues en raison de la situation politique et/ou sécuritaire.

Type d'EV	Pays
EV renforcé (4-6 ETP)	1. Sénégal
	2. Togo
	3. Cameroun
	4. Maroc
	5. Pérou
	6. Madagascar
EV standard (3 ETP)	7. Bénin
	8. Côte d'Ivoire
	9. Guinée Conakry
	10. Congo/RDC
	11. Tchad
	12. Tunisie
	13. Mauritanie
	14. Equateur
	15. Cambodge
	16. Inde
	17. Philippines
	18. Vietnam
EV réduit (entre 2 et 1 ETP)	19. Burkina Faso
	20. Ghana
	21. Niger
	22. Liban
	23. Fidji
	24. Vanuatu

## **1.2) Un enjeu d'actualisation, de lisibilité et de cohérence de l'offre des Espaces Volontariats**

Dans un contexte marqué par de nombreuses évolutions, l'actualisation régulière de l'offre d'appui des Espaces Volontariats est un enjeu récurrent pour France Volontaires afin de répondre aux besoins du secteur. La dernière évaluation, l'étude prospective du REV, a été produite en 2017 en dialogue avec les membres et les partenaires.

Depuis, les évolutions ont été particulièrement profondes. La crise sanitaire a impacté fortement les dynamiques de volontariats dans de nombreux pays. La rénovation et le rééquilibrage des relations de coopération se sont imposés comme des enjeux fondamentaux se traduisant notamment par une montée en puissance de la réciprocité. La Loi pour le Développement Solidaire a donné une impulsion très forte en reconnaissant le volontariat comme un instrument de l'APD et en étendant le principe de réciprocité au VSI. Enfin, France Volontaires a évolué dans son statut, son positionnement et ses missions dans le cadre de sa transformation en GIP.

L'actualisation de l'offre d'appui des EVs relève des objectifs du contrat d'objectif et de performances de FV qui prévoit de « *Définir une stratégie pluriannuelle des implantations des Espaces Volontariats et des antennes et capacité d'adaptation aux enjeux du volontariat* »

Lors du séminaire des instances de France Volontaires organisé le 14 juin 2022 à Lamballe, les membres participants ont émis leurs attentes concernant la mise à jour de l'offre d'appui des EVs afin de permettre une meilleure lisibilité, une plus grande cohérence/homogénéité et une qualité accrue. Si de premières attentes et propositions ont été formulées, un nécessaire travail d'approfondissement doit encore être réalisé (voir annexes).

Au-delà des organisations membres de France Volontaires, les Espaces Volontariats interagissent avec un écosystème d'acteurs plus large qu'il s'agit d'appuyer pour obtenir des résultats significatifs en termes de développement du Volontariat International d'Echange et de Solidarité (OSC ou collectivités territoriales locales, postes diplomatiques, autorités nationales, etc.)

## II. L'actualisation de l'offre d'appui et d'accompagnement des EVs

L'offre d'appui des EV a besoin d'être actualisée pour tenir compte de l'évolution des dynamiques VIES, des besoins et des attentes des parties-prenantes. Les initiatives et pratiques des EVs pour répondre aux enjeux qui ont émergé entretemps ont besoin d'être harmonisées et rendues lisibles, visibles, dans le cadre d'une offre globale qui tienne compte des dynamiques pays, des voilures des équipes de France Volontaires dans les pays partenaires, et qui réponde aux besoins et aux attentes des acteurs en faveur de la promotion, de la valorisation et du développement des engagements volontaires et solidaires éthiques et responsables.

### 2.1) Objectifs et résultats attendus

#### Objectif

Actualiser, **en concertation avec les membres** et les partenaires, l'offre d'appui des Espaces Volontariats afin de répondre de façon lisible, cohérente et qualitative aux évolutions du volontariat et aux besoins et attentes du secteur.

#### Résultats attendus

- Une consultation des parties prenantes (organisations membres, organisations françaises partenaires de FV, organisations du pays partenaires, équipes France, autorités nationales compétentes sur le VIES, volontaires, anciens volontaires, français et ressortissants du pays partenaires...) est organisée afin d'analyser l'offre d'appui des EVs.
- Une note d'orientation précisant le contenu et les modalités de mise en œuvre de l'offre d'appui est produite et partagée après validation. Cette note précisera le socle commun attendu de chaque EV et les éléments spécifiques selon le niveau de capacité de chaque EV.
- Les EVs sont appuyés dans l'appropriation et la mise en œuvre de l'offre actualisée.
- Un espace de dialogue régulier avec les membres est installé pour renforcer les interactions et améliorer la qualité de l'offre.

#### Questionnements clefs

##### **Analyse préalable**

- Quelles sont les évolutions de contexte, quelles tendances dans les dynamiques de volontariats qu'il convient d'intégrer à la réflexion ?
- Quelle couverture géographique et quelles modalités de déploiement pour le réseau des EV ?
- Quelles sont les attentes des membres et des différentes parties prenantes à l'égard du REV (volontaires, postes, partenaires locaux) ?

##### **Définition d'un socle commun**

- Quelles missions des Espaces Volontariats doivent être considérées comme prioritaires et généralisées dans le cadre d'un socle commun ?
  - Quelles sont les conditions pour que ces missions puissent être menées ?
  - Pour chacune des missions, quelles sont les bonnes pratiques et quels sont les points à améliorer, à clarifier.
  - Sur quoi et comment renforcer les interactions avec les membres et leurs contributions ?
- Quelles autres missions devraient pouvoir être envisagées ?

## 2.2) Méthodologie et programme prévisionnel de déroulement

- Création d'un groupe de travail

**Mise en place d'un groupe de travail (GT), animé par le Directeur adjoint en charge du réseau international de France Volontaires, avec le soutien du Responsable Société Civile / Volontariat – ECSI de la DGM/CIV/MEAE :**

- i) **Les organisations membres de FV désireuses de s'impliquer dans la démarche avec une représentativité des différents collèges.**
- ii) 2 volontaires ou anciens volontaires (dont volontaire en réciprocité)
- iii) 3 responsables d'Espaces Volontariats illustrant une diversité de géographies et de capacités
- iv) les 5 Responsables Régionaux pour l'animation de la démarche auprès des EVs et des partenaires de leurs régions respectives ;
- v) Service Développement des Parcours d'Engagement
- vi) Directrice adjointe réseau régions France

Ce choix de la mise en place d'un groupe de travail a été fait par France Volontaires afin d'associer à la fois ses membres représentés selon les différents collèges, ses équipes, et un échantillon d'acteurs du volontariat (organisations d'envoi, organisations d'accueil et volontaires) mais aussi des partenaires (actuels ou pré-identifiés) dans le processus d'actualisation participative de l'offre d'appui du REV.

### Les attributions du groupe de travail

- i) Définir et valider les termes de référence, la méthodologie et le calendrier de la consultation
- ii) Faire le point sur le déroulement de la consultation à mi-parcours ;
- iii) Valider la note d'orientation qui précise le contenu et les modalités de mise en œuvre de l'offre d'appui mise à jour;
- iv) Réaliser son appropriation et sa mise en œuvre (équipes exécutives FV, membres, partenaires).

- Méthodologie

Un comité de pilotage plus réduit sera constitué pour assurer la coordination opérationnelle des travaux. Une prestation externe sera mobilisée afin d'accompagner le processus.

Les principales étapes seront :

- 1) Installation du groupe de travail ;
- 2) Elaboration et validation des TDR du/ de la Consultant.e ;
- 3) Sélection du/ de la Consultant.e ;
- 4) Réunion de lancement avec les membres du GT et le/la Consultant.e ;
- 5) Réunion de validation de la note de cadrage du/ de la Consultant.e par le CoPil
- 6) Etude documentaire et réalisation d'enquêtes auprès des membres et dans un échantillon représentatif de pays (EVs membres du GT voire plus);
- 7) Recensement des pratiques des EV ;
- 8) Restitution des conclusions des enquêtes au groupe de travail et enrichissement ;
- 9) Production de la note d'orientation présentant un référentiel de l'offre d'appui des EV ;
- 10) Déclinaison.

Durée du processus : 5 mois environ.

Publics cibles :

- Membres de FV
- Sur un échantillonnage représentatif de pays, les acteurs du volontariat (organisations membres, organisations françaises partenaires de FV, organisations de pays partenaires, équipes France, autorités nationales compétentes sur le VIES, candidats au volontariat, volontaires, anciens volontaires français et ressortissants de pays partenaires, ...)

Méthode :

- Recueillir les retours sur les accompagnements déjà expérimentés et les souhaits/attentes d'accompagnement des acteurs (structures membres et non membres de FV, d'accueil et/ou d'envoi de volontaires, volontaires, partenaires publics intervenant dans le volontariat, "Equipe France" dans les pays, la tutelle de FV, autorités des pays partenaires intéressées ou concernées par les questions de volontariats, partenaires régionaux, continentaux, bailleurs de programmes multi acteurs mobilisant des volontaires, etc.)
- Obtenir des Espaces Volontariats, un état des lieux, en termes d'activité au bénéfice des acteurs, de réponses aux demandes des acteurs, de pratiques et d'initiatives diverses d'accompagnement des acteurs.
- Comparer les résultats et mettre en lumière les similitudes, les complémentarités, et les différences, afin d'actualiser les stratégies et des pratiques d'accompagnement lisibles, cohérentes, réalistes, en fonction des contextes, et répondant à l'enjeu de qualité.
- Actualiser l'offre des EV en définissant un socle commun et en tenant compte des spécificités des pays/régions.

**Programme prévisionnel/Déroulement**

Activité	Parties prenantes	Calendrier				
		1 <sup>er</sup> temps	2 <sup>ème</sup> temps : La Préparation	3 <sup>ème</sup> temps : Le questionnaire étendu	4 <sup>ème</sup> temps : l'élaboration du rapport	5 <sup>ème</sup> temps : A compter du moment de la restitution, validation et diffusion de la note d'orientation et des outils
A1. Validation des termes généraux de la mise à jour de l'offre et mise en place du GT	GT	14 septembre 2023				
A2. Recherche de consultant	CoPil		Septembre – octobre 2023			
A2. Préparation de l'enquête – TdR affinés	Consultant.e et GT		Novembre 2023			
A3. Organisation de l'évaluation de l'offre d'appui des EV (état des lieux de l'offre, affinage des attentes et besoins des acteurs, les bonnes pratiques, les manques, le SWOT), l'analyse et les résultats, les recommandations, etc.)	CoPil, Consultant.e		Novembre 2023 – mi-février 2024			
A3_b _ Bilan d'étape de la Consultation	Consultant.e et GT			Mi-février 2024		
A4. Production, restitution, validation et diffusion de la note d'orientation et des outils (fiches, etc.)	Consultant.e et GT				Mars 2024	
A5. Appropriation et mise en œuvre	FV – GT					A compter d'avril 2024

## 2.3) Moyens humains et financier

- **Humains**

L'enquête sera réalisée par un.e consultant.e appuyé.e par le Directeur-adjoint en charge du Réseau International de France Volontaires (animation de la démarche auprès des EVs et des partenaires des différentes régions).

Les connaissances, expériences et compétences suivantes sont requises :

- ✓ Très bonne connaissance des diverses formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international, et de ses enjeux actuels
- ✓ Expérience de l'enquête en science sociale et politique ;
- ✓ Bonnes connaissances des méthodes d'enquête quantitatives comme qualitatives ;
- ✓ Expertise en analyse stratégique, étude prospective, planification participative, et de production de repères pour l'action;
- ✓ Très bonne connaissance des relations de partenariat Nord-Sud autour du volontariat et des contextes de déploiement des volontaires à l'international (réseaux d'acteurs, maillage territorial ...)
- ✓ Très bonnes capacités pédagogiques, de synthèse, d'analyse et de rédaction

### **Rôles respectifs et articulation entre l'expertise externe et les structures impliqué-e-s dans l'étude**

Le/la consultant.e agira en collaboration étroite avec l'équipe de pilotage de la consultation au sein du GT.

- **Financiers**

**Le plafond du budget disponible pour cet appui est de 25.000 € TTC, incluant :**

- Les honoraires homme-jour du consultant (le plafond est de 600 € TTC)
- Les per-diems du consultant pour l'ensemble des missions le cas échéant .
- Des frais de communication / reprographie.
- Des imprévus éventuels (5% du budget total).

Il est demandé aux consultant(e)s de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée TTC, en tenant compte de ces éléments. Le nombre de jours pour réaliser cette mission est estimé à une trentaine.
---

### Synthèse des conclusions du séminaire d'instance de Lamballe (juin 2022)

#### ATELIER N°3 : Implantation et relations avec les Espaces Volontariats <sup>3</sup>

##### Identification enjeux et attentes / aux Espaces Volontariats

**Les Espaces Volontariats jouent un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre du projet : ingénierie, relations avec les partenaires sur place, sécurité...**

**Une homogénéisation des compétences des EV est nécessaire pour améliorer la visibilité : uniformiser les pratiques pour améliorer la compréhension de ce que font les EV (on constate encore des pratiques et des activités différentes entre les EV).**

**Les Espaces Volontariats sont des appuis indispensables pour favoriser la prospection de nouveaux partenaires.**

##### Besoins des membres vis-à-vis des Espaces Volontariats

**Un accompagnement administratif pour l'envoi et l'accueil des volontaires.**

**Un appui à sécurité et à la vie sur place.**

**Une consolidation des relations partenariales.**

**L'émission des avis consultatif SC (légitimité par rapport à l'agence).**

**Le recrutement et une première formation des volontaires Service Civique réciprocité.**

**La mise en réseau des membres : Enlazando est exemplaire, qui a permis d'accéder à des financements et a fait travailler des membres entre eux.**

**La mise en réseau des volontaires du pays (à condition que les membres informent bien les Espaces Volontariats de la présence de leurs volontaires).**

**Formations proposées aux jeunes : dans certains pays – géographie, culture, langue, etc.**

##### Constats et propositions

**Améliorer la connaissance par les Espaces Volontariats de l'ensemble des membres de France Volontaires et inversement – développer des fiches descriptives de chaque membre de FV + une fiche pratique par EV détaillant les activités proposées.**

**Prioriser les missions attendues des Espaces Volontariats – socle commun et spécificités.**

**Bien définir le rôle des Régionaux.**

**Maillage : le maillage actuel convient. Un développement probable côté Grands Lacs, et un retour sur l'arc caribéen sont les deux priorités.**

<sup>3</sup> Lors du séminaire des instances de France Volontaires organisé le 14 juin 2022 à Lamballe, les membres participants ont émis leurs attentes concernant la mise à jour de l'offre d'appui des EVs. Cette précieuse contribution devra nourrir les TdRs plus détaillés de l'enquête pour la mise à jour de l'offre des EVs.

## 1. Historique du REV

Le Réseau des Espaces Volontariats existe maintenant depuis douze ans. Démarré avec trois Espaces Volontariats, il en comporte désormais vingt-trois, après avoir connu un pic de 26. Son déploiement s'est fait en fonction de deux critères principaux :

- Les pays d'implantation de France Volontaires ;
- Les pays d'implantation des VSI (Volontariat de Coopération, d'Appui au développement et d'action humanitaire) et des chantiers de solidarité internationale relevant des dispositifs publics JSI et VVSI, afin de cerner les pays dans lesquels on pouvait penser que les volontaires français étaient les plus nombreux.

Chaque implantation d'un nouvel Espace Volontariats avait fait l'objet d'une étude pour un premier recensement des volontaires et de leurs structures d'accueil.

- EVs de la première phase ouverts dans le second semestre 2010 : Cameroun (juin), Sénégal (juillet), Burkina Faso (novembre).
- EVs de la deuxième phase ouverts entre fin 2010 et mi 2011 : Mali (décembre), Togo (janvier), Bénin (avril) Madagascar (avril), Maroc (mai), Pérou (juin) Cambodge (juillet).
- EVs de la troisième phase ouverts entre mi 2011 et fin 2012 : Burundi et Congo (juin 2011), Vietnam-Laos (juillet 2011), Tchad (janvier 2012), Haïti (mai 2012), Mauritanie (juin 2012), Côte d'Ivoire (août 2012), Equateur, Liban et Centrafrique (septembre 2012), Guinée (octobre 2012), Tunisie (novembre 2012).
- EVs de la quatrième phase ouverts en 2013 : Ghana, Inde, Philippines.

**Au 1<sup>er</sup> décembre 2022, le REV, ce sont 23 Espaces Volontariats répartis dans 5 régions :**

- **8 en Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Conakry, Mali, Sénégal et Togo;**
- **3 en Afrique Centrale et de l'Est : Cameroun, Congo/RDC, et Tchad ;**
- **4 en Afrique du Nord et Moyen Orient : Liban, Maroc, Mauritanie, Tunisie ;**
- **2 en Amérique Latine : Equateur et Pérou ;**
- **5 en Asie et Océan Indien : Cambodge, Inde, Philippines, Vietnam/Laos et Madagascar**
- **2 antennes à Fidji et au Vanuatu animés par des volontaires appui**

Au regard de la diversité des pays d'implantation avec leurs subséquentes diversités géographiques, socioculturelles, politiques, économiques, environnementales, etc., les contextes des EVs ne sont pas les mêmes, contextes qui ont des impacts certains sur les stratégies, les actions et les perspectives de ces EVs.

## 2. Organisation du REV

Dans le cadre de sa transformation en GIP, France Volontaires a mis en place une nouvelle organisation qui se veut être la traduction des évolutions opérées, en vue d'assurer la réalisation des missions dans les meilleures conditions.

La mission d'intérêt général confiée à France Volontaires repose sur deux piliers, assurant la cohérence de l'ensemble de ses missions :

<b>Plateforme promouvant la cohérence de tous les volontariats solidaires à l'international</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• France Volontaires instance de dialogue au niveau national</li> <li>• Le nécessaire recentrage sur une logique de programmes et d'expérimentations</li> <li>• Le rôle primordial du réseau des Espaces Volontariats et des antennes territoriales</li> </ul>
<b>Référence et expertise du volontariat solidaire français</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Devenir la référence numérique en matière de volontariat international d'échange et de solidarité</li> <li>• Favoriser la reconnaissance du VIES et incarner une force d'appui au développement et à l'analyse de son impact</li> <li>• Assurer une meilleure valorisation du volontariat</li> </ul>

Le réseau international de France Volontaires est composée des Représentations nationales/Espaces Volontariats à l'international et organisé en 5 grandes régions géographiques : i) Afrique centrale et de l'Est, ii) Afrique de l'Ouest, iii) Afrique du Nord Moyen-Orient, iv) Amériques – Caraïbes, v) Asie - Océan indien - Pacifique. Chaque région est placée sous la responsabilité d'un.e Responsable Régional.e.

La fonction de Responsable Régional.e s'insère dans le dispositif de régionalisation du réseau international de FV. Cette nouvelle configuration s'inscrit dans une approche géographique renforcée dont l'objectif recherché est double : déconcentrer la direction opérationnelle et créer plus de synergies et de dynamiques à l'échelon régional.

Le/la Responsable Régional.e a pour mission de diriger et d'animer le réseau des Espaces Volontariats (EVs) dans sa région et de développer des stratégies programmes avec l'appui de responsables de programmes.

Le/la Responsable Régional.e assure l'encadrement managérial des représentant.e.s nationales/ nationaux relevant de sa région.

En lien avec les nouvelles ambitions de FV, la note d'avril 2022 portant Evolution de l'organisation de FV, précise : *“ Une réflexion sera également menée sur la composition des Espaces Volontariats pour définir trois catégories d'EV en fonction des projets menés, de leur rôle et de la dynamique du volontariat dans un pays : des EV chargés d'assurer une présence minimale dans les pays à dynamique réelle mais limitée et composés d'une à deux personnes, des EV composés de trois à quatre personnes, dont au moins un VSI, dans les pays où le volontariat est déjà bien installé et peut être développé, et des EV composés de trois à cinq personnes, dont un ou deux VSI, dans un pays où le volontariat est en croissance et qui sera chargé de coordonner l'action régionale, en lien avec le siège.”*

Les EVs restent donc sous la responsabilité du/ de la Représentant.e National.e de France Volontaires qui en assure la direction. Selon les cas, l'équipe est composée de deux à cinq personnes, dont au moins un.e chargé.e d'appui au développement des volontariats (CADV) qui assure la gestion et l'animation quotidiennes de l'EV, et au moins un.e VSI en appui. Ils sont dimensionnés en fonction de l'importance des engagements volontaires et solidaires à l'international dans le pays et de leurs dynamiques. Les EVs sont regroupés au sein d'un réseau : le Réseau des Espaces Volontariats (REV).

### 3. Fonctions historiques des EVs



#### Déjà à la création des EV (Objectif stratégique n°2 du COM élaboré en 2010)

« Développer une fonction d'appui et de services auprès des acteurs du secteur afin d'accroître la qualité et l'efficacité de l'engagement relevant des VIES ».

Dans les pays d'accueil, il s'agit de mettre en place un réseau d'espaces volontariats délivrant une gamme de fonctions d'appui et de services clairement définies.

**Les Espaces Volontariats ont deux fonctions-socles traditionnelles à savoir : organiser des actions** (visant à : \*promouvoir les différentes formes de volontariat (participer à des événementiels, organiser des actions spécifiques de communication, informer les acteurs) ; \*renforcer les compétences des acteurs (former, organiser des ateliers thématiques); \*découvrir et mieux comprendre un environnement social, politique, culturel (organiser des activités de découverte); **et répondre aux demandes des acteurs** (\*portant sur la définition et la mise en œuvre de leurs projets de volontariat \_construire une mission, identifier une structure d'accueil ou une structure d'envoi ou un candidat, se préparer\_ \* accompagner le volontaire tout au long de sa mission, contribuer à la résolution de problèmes...)

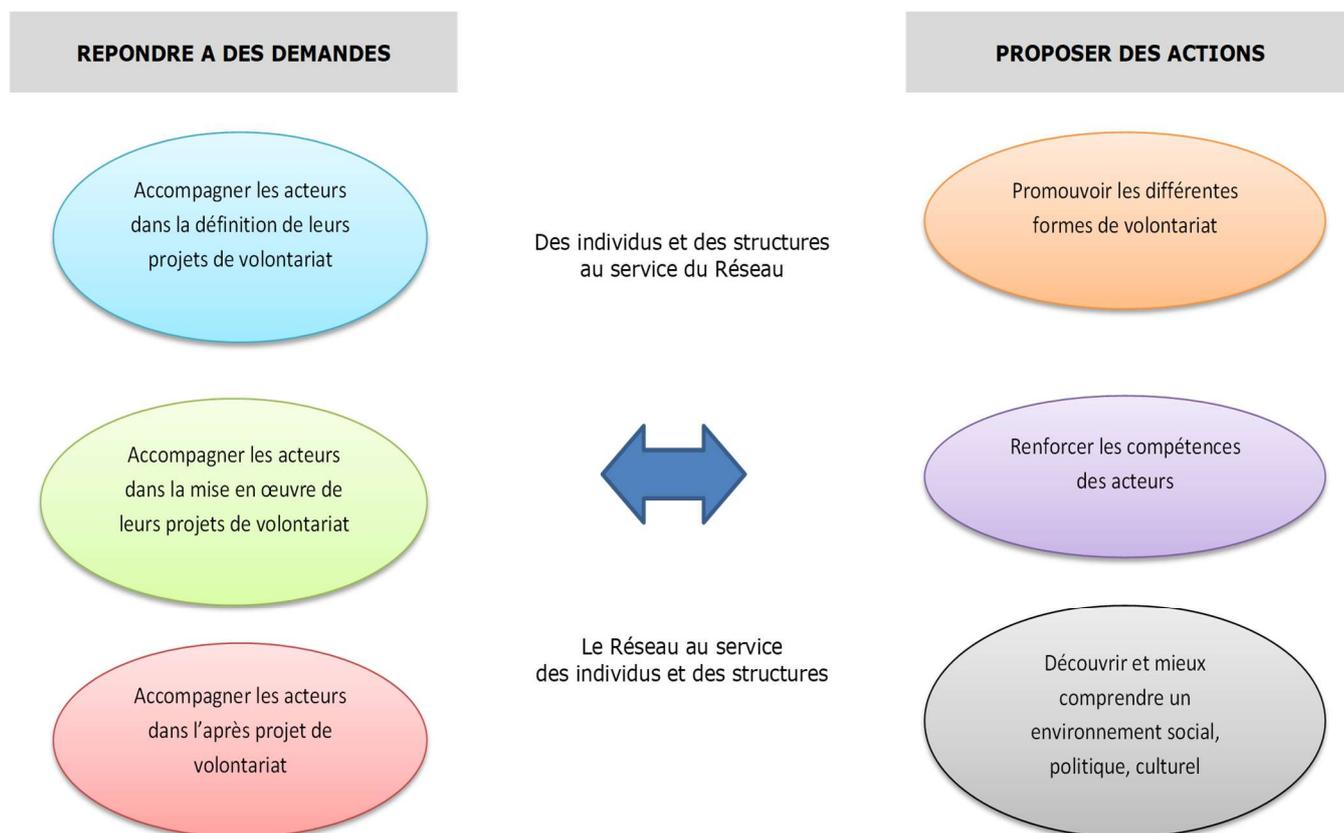
### Un Espace Volontariats –EV, est

- Un lieu physique et virtuel;
- placé sous la responsabilité du Représentant National de FV qui assure une fonction de direction de l'EV ;
- géré au quotidien par un.e chargé.e d'appui au développement des volontariats ;
- appuyé au quotidien par un.e volontaire de solidarité internationale en appui
- dimensionné en fonction de l'importance du VIES dans le pays ;
- ouvert à tous les acteurs du VIES ;
- offrant un espace de travail, de réunion, de documentation, d'accès internet ;
- proposant une gamme d'activités et de services diversifiée :
  - ✓ **Informer**
  - ✓ **Conseiller Orienter**
  - ✓ **Mettre en relation**

- ✓ **Mettre en réseau**
- ✓ **Former Faire Former**

En termes de fonction, les EVs ont un socle historique à deux volets : Mettre en œuvre des actions, et répondre à des demandes

**Une fonction historique qui s'articule autour de deux axes stratégiques**



## L'Espace Volontariats répond aux demandes des acteurs

Est considérée comme demande, toute **expression d'un besoin par un tiers** (personne, groupe, structure), relevant des **acteurs des VIES**, et dont l'objet est en **rapport avec le développement qualitatif et/ou quantitatif des VIES, la promotion, et la valorisation des VIES.**

- Accompagner les acteurs dans la définition de leurs projets de volontariat

<b>Candidats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• construire une mission (obj perso / obj prof)</li><li>• identifier une structure d'accueil</li><li>• identifier éventuellement une structure d'envoi (cadre / hors dispositif)</li><li>• préparer la mise en œuvre de la mission (aspects administratifs, matériels, financiers)</li></ul>
<b>Structures d'Accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• construire une mission (besoins, type de volontariat, après volontariat)</li><li>• identifier un candidat et/ou une structure d'envoi (cadre / hors cadre)</li><li>• préparer la mise en œuvre de la mission (aspects administratifs, matériels, financiers)</li></ul>
<b>Structures d'Envoi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• valider une structure d'accueil et/ou une mission</li></ul>

- Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets de volontariat

<b>Volontaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• accompagner l'installation</li><li>• contribuer à la résolution de problèmes techniques, matériels, administratifs, sanitaires...</li><li>• mettre en relation avec d'autres Volontaires, des personnes et/ou des structures ressources</li></ul>
<b>Structures d'Accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• accompagner dans l'accueil du Volontaire</li><li>• accompagner dans le suivi du Volontaire tout au long de sa mission</li><li>• contribuer à la résolution de problèmes techniques, matériels, administratifs, sanitaires... (mandat)</li></ul>
<b>Structures d'Envoi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• contribuer à la résolution de problèmes techniques, matériels, administratifs, sanitaires... (mandat)</li></ul>

- Accompagner les acteurs en fin de mission ou dans l'après mission de volontariat

<b>Volontaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• évaluer les apports (entretien de fin de mission)</li></ul>
<b>Structures d'Accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• évaluer les résultats obtenus</li></ul>
<b>Structures d'Envoi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• évaluer les résultats obtenus (mandat)</li></ul>

## L'Espace Volontariats propose des actions aux acteurs

Des actions sont mises en œuvre sur la base du plan d'action qui traduit la vision de l'équipe à un instant donné sur l'accompagnement de dynamiques portées par des acteurs divers. Sa mise en œuvre n'est pas censée être mécanique. Elle doit être régulièrement analysée afin de s'adapter aux évolutions constatées.

- Promouvoir les différentes formes d'engagements volontaires

## Participer à un événementiel

- Évènementiel organisé par un tiers
- Objectifs de la participation : communiquer sur FV et sur le volontariat en profitant de l'aura d'un événement mais également créer du lien entre acteurs VIES en cherchant à les mobiliser sur un thème fédérateur
- Exemple: JIV, FSM, salons, journées nationales...

## Organiser une action spécifique de communication

- FV organise sa propre communication sur l'EV et sur les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international par des actions spécifiques
- Exemple: la Journée du Volontariat Français (1er oct), newsletter (12), affichage (y compris panneaux dédiés au sein IF et/ou Alliances), action de presse ...
- Cas particulier du Service Civique où FV organise des actions spécifiques auprès de structures d'accueil potentielles conformément aux engagements contractuels avec l'ASC

## Informers les acteurs du volontariat

- Objectif : faire connaître la mission de FV et les services assurés par l'EV dans une logique de fonctionnement réseau.
- Exemple : permanences à l'Institut Français, missions terrain organisées par l'EV au cours desquelles il va à la rencontre des structures d'accueil et des VIES ("porte à porte")...

- Renforcer les compétences des acteurs du volontariat (volontaires, structures d'accueil)

## Former

- Objectif double : accroître les connaissances/compétences des acteurs VIES (lien direct avec la dimension qualitative) et valoriser les savoir-faire à l'intérieur du réseau pays. Les thèmes de formation sont en lien direct avec le volontariat.
- Pour les structures d'accueil: définition du contenu d'une mission de volontariat, accueil du volontaire, suivi tout au long de sa mission, gestion de l'après volontaire, la fonction animateur chantier de solidarité internationale...
- Pour les volontaires, les formations portent sur des éléments leur permettant de mieux assurer leurs missions : conduite de réunion, langues, fundraising...

## Organiser des ateliers thématiques

- Objectifs: favoriser l'échange de pratiques entre membres du réseau, valoriser les savoir-faire au sein du réseau, mieux comprendre contexte professionnel pour mieux se positionner.
- Les ateliers thématiques rassemblent soit uniquement des volontaires, soit uniquement des structures d'accueil, soit les deux ensembles.
- Exemples : associations ayant accueilli des chantiers de jeunes, volontaires intervenant sur une même thématique (environnement, formation professionnelle...) ou positionnés sur un même type de partenariat (coopération décentralisée, appui à des petites associations locales...).

- Découvrir et mieux comprendre un environnement social, politique, culturel

## Organiser des activités découvertes

- Actions rassemblant des volontaires
- Objectifs: favoriser la mise en réseau, améliorer la connaissance du contexte socio-culturel, faciliter la mise en relation des volontaires avec d'autres acteurs.
- Le choix de l'activité de découverte doit répondre essentiellement à deux questions : quels sont les éléments socio-culturels qui caractérisent le pays et qu'il est important que les volontaires connaissent et/ou comprennent ? Qu'est-ce que le groupe peut faire que les membres ne pourraient faire seuls ? Certaines de ces activités découvertes doivent coller à l'actualité locale ou nationale.
- Exemples : cours de cuisine, visites de projet, initiation à un art (danse...), initiation à la méditation, rencontres d'acteurs locaux autour du sport (lutte), de la culture, de la politique..... (Café Volontariat)

***Les lignes directrices recommandées dans la mise en œuvre de ces activités sociales historiques a toujours été la recherche systématique de l'implication des partenaires dans la vie des EVs, de la conception de leurs plans d'actions à la mise en œuvre d'actions***

L'ambition de renforcer la collaboration entre acteurs pour le développement des engagements volontaires et solidaires à l'international passe par le fait d'améliorer le pilotage et l'animation des EVs dans une logique partenariale. Cette approche s'impose à tous les Espaces Volontariats.

Le cadre général du pilotage et de l'animation des EV a été défini à l'échelle du REV, à travers le document portant « Faire/ être plateforme », avec pour vocation, pour chaque pays, de s'adapter en fonction du contexte, de la réalité et des perspectives de développement de la dynamique VIES.

La mise en œuvre de cette ligne directrice passe par :

- le partage de cette ambition avec les acteurs VIES du territoire (structures d'accueil, représentants locaux de structures d'envoi, volontaires, autorités nationales et françaises, entreprises engagées dans le volontariat au titre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises -RSE) qui désirent, par leurs actions collectives et individuelles, travailler au développement qualitatif et quantitatif des différentes formes du volontariat français sur un territoire donné (national, régional, local) ;
- la proposition, le suivi et la validation de stratégies progressives et inclusives d'implication des acteurs dans l'animation de l'EV ; Il s'agit, au nombre des acteurs sus cités, de démarrer le processus avec ceux qui y sont disposés, ceux qui désirent, par leurs actions collectives et individuelles, travailler au développement qualitatif et quantitatif des différentes formes du volontariat français sur le territoire), fût-ce un seul acteur ;
- l'implication des acteurs représentatifs du volontariat français dans la vie des EVs ;
- l'accompagnement des partenaires et membres à mettre directement en œuvre un nombre croissant d'actions.

Tout accompagnement ou appui de l'EV doit reposer sur une analyse des besoins et des demandes. Il a obligatoirement un lien direct avec le développement quantitatif et qualitatif des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire. Il vient en réponse à un besoin exprimé ou implicite. Les actions d'accompagnement viennent en réponse aux besoins spécifiques propres à chacune des familles d'engagement, aux objectifs spécifiques poursuivis par des acteurs au sein d'une même famille d'engagement, au degré d'opérationnalité des acteurs.

La qualité de l'accompagnement et de l'appui a vocation à être évaluée pour toute action.

Les actions d'accompagnement et d'appui reflèteront les dynamiques VIES du pays en s'attachant à prendre en compte les besoins et les demandes de tous les types d'acteurs présents sur le territoire.

Cohérence, pertinence, efficacité et adaptation.